

Fiche signalétique

Date d'émission : 09-févr.-2023

Date de révision : 09-févr.-2023

Version 1

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit Grotek Solo-Tek Bloom

Autres moyens d'identification

Numéro de la feuille de données de sécurité GREEN-039-CA-FR

Synonymes Aucun

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Engrais végétal

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Identificateur du fournisseur initial

Greenstar Plant Products, INC.
9430 198th Street
Langley, BC V1M 3C8
Canada
Phone: 604-882-7699
www.getgreenstar.com

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro d'appel d'urgence INFOTRAC 1-352-323-3500 (International)
1-800-535-5053 (Amérique du Nord)
(24/7, 365 jours/an)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aspect Liquide brun foncé État physique Liquide

Classification

Toxicité aiguë - orale	Catégorie 4
Toxicité aiguë - inhalation (poussières/brouillards)	Catégorie 4
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2

Éléments d'étiquetage

Mot indicateur

Attention

Mentions de danger

Nocif en cas d'ingestion
Nocif par inhalation
Provoque une irritation cutanée
Provoque une sévère irritation des yeux

**Conseils de prudence - Prévention**

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation
 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit
 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé
 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
 Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin
 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon
 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation
 En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin
 EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer
 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise
 EN CAS D'INGESTION : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise
 Rincer la bouche

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance

Non applicable.

Mélange

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Calcium nitrate	15245-12-2	10-30	-	-
Potassium Nitrate	7757-79-1	1-5	-	-
Potassium sorbate	24634-61-5	0.1-1	-	-
Potassium hydroxide	1310-58-3	0.1-1	-	-
Fe EDTA	15708-41-5	0.1-1	-	-
Sodium tetraborate pentahydrate	12179-04-3	0.1-1	-	-
Sodium Molybdate	10102-40-6	0.1-1	-	-

4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

Contact avec les yeux	Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.
Contact avec la peau	Laver abondamment à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin.
Inhalation	Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un centre anti-poison ou un médecin si vous ne vous sentez pas bien.
Ingestion	Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes	Peut être nocif par contact cutané. Nocif en cas d'ingestion. Nocif par inhalation. Provoque une irritation cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux.
------------------	---

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins	Traiter en fonction des symptômes.
--------------------------	------------------------------------

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés	Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.
Moyens d'extinction inappropriés	AVERTISSEMENT : L'utilisation d'une pulvérisation d'eau pour combattre un feu peut se révéler inefficace.
Dangers particuliers associés au produit chimique	Aucun renseignement disponible.
Données sur les risques d'explosion	
Sensibilité aux chocs	Aucun.
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Aucun.
Équipement de protection particulier pour les pompiers	Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL**Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence**

Précautions personnelles	Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. S'assurer une ventilation adéquate. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine.
Autres informations	Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

Précautions relatives à l'environnement

Précautions relatives à l'environnement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes de nettoyage Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

Prévention des dangers secondaires Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur l'environnement.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter des gants de protection/vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Conserver hors de la portée des enfants. Garder sous clef.

Matières incompatibles Acides forts Bases fortes Agents oxydants forts

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	Canada - Alberta - Occupational Exposure Limits - Ceilings	Canada - British Columbia - Occupational Exposure Limits - Ceilings	TWA - Ontario	Québec
Potassium hydroxide 1310-58-3	Ceiling: 2 mg/m ³	Ceiling: 2 mg/m ³	CEV: 2 mg/m ³	Ceiling: 2 mg/m ³
Fe EDTA 15708-41-5	TWA: 1 mg/m ³	TWA: 1 mg/m ³ STEL: 2 mg/m ³	TWA: 1 mg/m ³	TWA: 1.0 mg/m ³
Sodium Molybdate 10102-40-6	TWA: 0.5 mg/m ³	TWA: 0.5 mg/m ³	TWA: 0.5 mg/m ³	TWA: 0.5 mg/m ³
Sodium tetraborate pentahydrate 12179-04-3	TWA: 1 mg/m ³ STEL: 3 ppm	TWA: 2 mg/m ³ STEL: 6 mg/m ³	TWA: 2 mg/m ³ STEL: 6 mg/m ³	TWA: 2 mg/m ³ STEL: 6 mg/m ³

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage En cas de risques d'éclaboussures, porter des lunettes de sécurité avec écrans latéraux.

Protection des mains	Porter des gants appropriés. Gants imperméables.
Protection de la peau et du corps	Porter un vêtement de protection approprié. Vêtement à manches longues.
Protection respiratoire	Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une évacuation peuvent se révéler nécessaires.
Considérations générales sur l'hygiène	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver les mains avant les pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipuler le produit. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect	Liquide brun foncé
Couleur	Brun foncé
Odeur	Non déterminé
Seuil de perception de l'odeur	Non déterminé

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	2.8-3.4	
Point de fusion / point de congélation	Aucune donnée disponible	
Point initial d'ébullition et plage d'ébullition	Aucune donnée disponible	
Point d'éclair	Aucune donnée disponible	
Taux d'évaporation	Non déterminé	
Inflammabilité (solide, gaz)	Liquide-Non applicable	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	
Pression de vapeur	Non déterminé	
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible	
Densité relative	1.22	
Solubilité dans l'eau	Entièrement soluble	
Solubilité dans d'autres solvants	Non déterminé	
Coefficient de répartition	Non déterminé	
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible	
Trait d'union	Non déterminé	
Viscosité cinématique	Non déterminé	
Viscosité dynamique	Non déterminé	
Propriétés explosives	Non déterminé.	
Propriétés comburantes	Non déterminé.	

Autres renseignements

Point de ramollissement	Non déterminé
Masse moléculaire	Non déterminé
Teneur en COV	Aucune donnée disponible
Masse volumique du liquide	Non déterminé
Masse volumique apparente	Non déterminé

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Pas réactif dans des conditions normales.
-------------------	---

Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
Risques de réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Conditions à éviter	Chaleur excessive.
Matières incompatibles	Acides forts. Bases fortes. Agents oxydants forts.
Produits de décomposition dangereux	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

Contact avec les yeux	Éviter le contact avec les yeux.
Contact avec la peau	Peut être nocif par contact cutané.
Inhalation	Nocif par inhalation.
Ingestion	Nocif en cas d'ingestion.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes S'il vous plaît voir la section 4 de la présente FDS pour les symptômes.

Toxicité aiguë

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH

ETAmél (orale)	855.20
ETAmél (cutané)	3,794.90
ETAmél (inhalation-poussière/brouillard)	2.18

Toxicité aiguë inconnue Aucun renseignement disponible

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Calcium nitrate 15245-12-2	300 - 2000 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rat)	-
Potassium Phosphate 7778-77-0	= 3200 mg/kg (Rat)	-	> 0.83 mg/L (Rat) 4 h
Potassium Sulfate 7778-80-5	= 6600 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rat)	-
Potassium Nitrate 7757-79-1	= 3015 mg/kg (Rat)	> 5000 mg/kg (Rat)	> 0.527 mg/L (Rat) 4 h
Humic Acid 68514-28-3	-	> 2000 mg/kg (Rat)	-
Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Potassium hydroxide 1310-58-3	= 284 mg/kg (Rat)	-	-
Fe EDTA 15708-41-5	= 5 g/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rat)	> 2.75 mg/L (Rat) 4 h

Potassium sorbate 24634-61-5	= 3200 mg/kg (Rat)	-	-
D-glucose 50-99-7	= 25800 mg/kg (Rat)	-	-
Ethylenediaminetetraacetic acid copper salt, tetrahydrate 14025-15-1	-	-	> 5.3 mg/L (Rat) 4 h
Zinc EDTA 14025-21-9	= 1750 mg/kg (Rat)	-	-
Sodium tetraborate pentahydrate 12179-04-3	= 2403 mg/kg (Rat)	-	-

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

Cancérogénicité Le nitrate ou le nitrite (ingéré) dans des conditions qui donnent lieu à une nitrosation endogène sont considérés comme des agents cancérogènes.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Calcium nitrate 15245-12-2	-	Group 2A	-	X
Potassium Nitrate 7757-79-1	-	Group 2A	-	X
Sodium Molybdate 10102-40-6	A3	-	-	-

Légende

ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

A3 - cancérogène chez l'animal

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 2A - Cancérogène probable pour l'homme

OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)

X - Présent

Toxicité pour la reproduction

Borate de sodium: Le borate de sodium et l'acide borique interfèrent avec la production de sperme, endommagent les testicules et interfèrent avec la fertilité masculine lorsqu'ils sont administrés par voie orale à des doses élevées. L'acide borique produit des effets sur le développement, y compris la réduction du poids corporel, les malformations et la mort, chez les enfants enceintes administrés à l'acide borique par voie orale. Les études sur les animaux mentionnées ci-dessus ont été menées dans des conditions d'exposition conduisant à des doses de plusieurs fois supérieures à celles qui pourraient se produire par l'utilisation du produit ou par inhalation de poussière dans des milieux professionnels. De plus, une étude humaine de l'exposition professionnelle au borate de sodium et aux poussières d'acide borique n'a montré aucun effet néfaste sur la fertilité.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
--------------	---------------------------	----------	-----------------------------------	-----------

Potassium Sulfate 7778-80-5	EC50: =2900mg/L (72h, Desmodesmus subspicatus)	LC50: =653mg/L (96h, Lepomis macrochirus) LC50: =3550mg/L (96h, Lepomis macrochirus) LC50: 510 - 880mg/L (96h, Pimephales promelas)	-	EC50: =890mg/L (48h, Daphnia magna)
Humic Acid 68514-28-3	-	LC50: >128mg/L (96h, Poecilia reticulata)	-	-
Fe EDTA 15708-41-5	-	LC50: >100mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss)	-	-
Potassium sorbate 24634-61-5	-	LC50: =1250mg/L (96h, Brachydanio rerio)	-	EC50: =750mg/L (48h, Daphnia magna)
Ethylenediaminetetraacetic acid copper salt, tetrahydrate 14025-15-1	-	LC50: =555mg/L (96h, Lepomis macrochirus)	-	-
Zinc EDTA 14025-21-9	-	LC50: =685mg/L (96h, Lepomis macrochirus)	-	-

Persistance/Dégradabilité Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation Aucun renseignement disponible.

Renseignements sur les composants

Nom chimique	Coefficient de partage
Potassium hydroxide 1310-58-3	0.83

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale. Éliminer conformément à la réglementation locale.

Emballage contaminé Ne pas réutiliser les contenants vides.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Remarque Transport dans les locaux de l'utilisateur: Toujours transporter dans des conteneurs fermés, droits et sécurisés. Veiller à ce que les personnes transportant le produit sachent quoi faire en cas d'accident ou de déversement

DOT Non réglementé

TMD Non réglementé

MEX Non réglementé

IATA Non réglementé

IMDG Non réglementé

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION**Règlements internationaux**

Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Non applicable

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants Non applicable

La Convention de Rotterdam Non applicable

Inventaires internationaux

Nom chimique	TSCA	LIS/LES	EINECS/ELINCS	ENCS	IECSC	KECL	PICCS	AIIC
Calcium nitrate	X	X	X			X		
Potassium Nitrate	X	X	X	X	X	X	X	X
Potassium sorbate	X	X	X	X	X	X	X	X
Potassium hydroxide	X	X	X	X	X	X	X	X
Fe EDTA	X	X	X		X	X	X	X
Sodium tetraborate pentahydrate	X			X	X		X	
Sodium Molybdate				X	X		X	X

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION**NFPA**
HMISRisques pour la santé - Inflammabilité -
Risques pour la santé - Inflammabilité -Instabilité -
Dangers physiques -Dangers particuliers -
Protection individuelle
-**Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

TWA

TWA (moyenne pondérée dans le temps)

STEL

STEL (Limite d'exposition de courte durée)

Valeur plafond

Valeur limite maximale

*

Désignation de la peau

Date de révision :

09-févr.-2023

Note de révision:

nouveau format.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique